



Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Compte rendu de la réunion du Comité CSÉHDAA tenue le 21 novembre 2022, à 19 h 15, à la salle des Patriotes du Centre administratif Roberval, situé au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 3R3.

Sont présents :

- Cynthia Vallée Membre parent
- Audrey Proulx Membre parent
- Natalia Alberdi Membre parent
- Steve Patenaude Membre parent
- Sébastien Juteau Membre parent
- Angélique Machado Membre parent
- Hélène Tessier Membre parent
- Marie-Claude Lauzon Enseignante
- Simon Lachapelle Enseignant
- Marjolaine Farmer Psychoéducatrice
- Danny L'Abbée Technicien en éducation spécialisée
- Geneviève Lapointe Directrice adjointe, Service des ressources éducatives

Sont absents :

- Chantal Besner Membre parent
- Catherine David Directrice adjointe, école secondaire Ozias-Leduc

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après constatation du quorum, Mme Geneviève Lapointe, nouvelle directrice adjointe au Service des ressources éducatives, ouvre la rencontre. En l'absence de la présidente, Mme Besner, Mme Lapointe propose d'animer la rencontre. La réunion est ouverte à 19 h 20.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lapointe propose d'ajouter le point 4.2 Règle de régie interne. L'ordre du jour est adopté avec cette modification.

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

Le compte rendu de la réunion du 21 novembre 2022 est adopté tel que rédigé.

4 SUIVIS

4.1 Présentation des résultats de l'atelier en lien avec la consultation du PEVR

Mme Lapointe rappelle aux participants l'atelier vécu avec la firme de consultation pour la rédaction du plan d'engagement vers la réussite. Elle rappelle que différentes instances (conseil d'établissement, directions, élèves, comité de parents) ont été consultées, elle détaille les résultats obtenus en suivi à la consultation du comité EHDAA sous les 3 angles suivants :

1. Intégration vs non-intégration en classe ordinaire
2. Réussite des garçons
3. Diplomation et qualification

Tel que soulevé par le comité, un groupe consultatif composé de garçon a été formé par la suite.

4.2 Règles de régie interne

Mme Lapointe nomme que les règles de régie interne correspondent aux règles de fonctionnement du comité. Elle apporte une précision quant au point 8 à la page 9, *les rencontres se tiennent habituellement en visioconférence* se lira dorénavant par *les rencontres se tiennent habituellement en présence à moins de décision autre des membres*. Il y aura aussi ajout d'un « s » au mot vacances au point 14.

5 POINTS DE DÉCISION

Aucun point de décision à l'ordre du jour

6 POINTS D'INFORMATION

6.1 Inscription et processus de classement

Madame Lapointe nomme que la période d'inscription vient de se terminer et que le processus de classement aura cours au moins de mars. Les écoles doivent déposer des recommandations de classement avant le 6 mars 16 h. Madame Lapointe apporte des précisions quant au processus de classement autant pour les élèves déjà inscrits dans une école que pour les élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou 5 ans.

Une séance d'information TEAM, animée par Mesdames Cindy Dubuc et Geneviève Lapointe, aura lieu le lundi 20 février à 19 h. Cette rencontre, offerte aux parents et aux partenaires, concerne l'offre de service EHDA qui sera implantée graduellement dès l'automne 2023. Elle permettra de répondre aux questionnements des parents.

6.2 Politique EHDA (révisé en 2021)

La politique sera amendée l'an prochain afin de s'arrimer à la nouvelle offre de service EHDA. Il est question de quelques changements mineurs.

7 CORRESPONDANCE

Il n'y a eu aucune correspondance.

8 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDA AU COMITÉ DE PARENTS

M. Patenaude prend la parole. Il questionne la faisabilité, en temps de pénurie, d'embaucher le personnel nécessaire à l'implantation de la nouvelle offre de service EHDA. Il souhaite aussi avoir des précisions sur la mise en place du service intermédiaire L'ESCALE.

Mme Lapointe nomme qu'un plan de recrutement a été réfléchi conjointement avec le Service des ressources humaines pour l'embauche des professionnels.

Madame Lapointe présente le service intermédiaire et les effectifs associés. Une présentation plus détaillée aura lieu le lundi 20 février.

M Patenaude nomme que le comité de parents souhaiterait modifier le nom « plan d'intervention » qu'il trouve péjoratif. Comme ce terme apparaît dans la loi sur l'instruction publique, des discussions ont cours dans différentes instances.

9 PAROLE AUX MEMBRES

Les membres ont des échanges au sujet du plan d'intervention, du partage d'information au sein d'une équipe-école et des moyens pour faciliter la concertation et le suivi en lien avec les interventions à mettre en place afin de répondre aux besoins des élèves.

10 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

11 LEVÉE DE LA RÉUNION

À 20 h 21, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par de lever la réunion.

Notes prises par
Geneviève Lapointe